

Villeneuve-Lès-Bouloc
Le 9 juin 2026

A

**Mesdames et Messieurs
Les parents d'élèves**

Objet : Rentrée 2026/2027

Chers parents,

Les vacances d'été approchent, vous allez pouvoir profiter de moments de partage et de détente en famille avant la nouvelle rentrée scolaire.

L'école est toujours au cœur des sujets importants pour notre village. A ce titre, il faut d'abord souligner l'implication constante de toutes les personnes qui, au quotidien, sont attentives aux apprentissages et au bien être des enfants à l'école. Je remercie la directrice de l'école Mme HUET, les enseignantes et les ATSEM travaillant à leurs côtés, la directrice de l'ALAE Mme FALCOU et son équipe ainsi que le personnel de cantine, d'entretien et du service technique.

L'année qui s'achève a vu une pause dans la réflexion sur la réorganisation du groupe scolaire. La nouvelle équipe municipale va poursuivre l'action, un audit de la cantine est en cours. La prochaine étape sera la sélection d'un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour bien définir le projet. Dans cette optique, toutes les personnes qui interagissent autour de l'école seront consultées, enseignants, ATSEM, parents, enfants, Léo Lagrange et les agents de cantine, d'entretien ou du service technique.

Par ailleurs, le conseil municipal a choisi de modifier les horaires des TAP et de les organiser de 16h30 à 17h30 permettant aux enfants de goûter et d'aller en récréation avant de commencer une nouvelle activité. Pour faciliter la gestion, que les enfants soient en TAP ou en ALAE, le tarif sera le même et ne sera facturé qu'une fois. Concernant les repas pris à la cantine et l'ALSH, les tarifs seront revalorisés de 1 % à partir de septembre prochain.

Un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) sera installé d'ici la fin de l'année avec des élections probablement avant les vacances d'automne. Les enfants qui sont concernés sont les CM1, CM2, 6ème, 5ème. Les modalités de participation seront communiquées durant le mois de septembre prochain.

Vous trouverez le dossier de rentrée 2026/2027 ci-joint, il comporte tous les documents nécessaires à l'inscription de votre enfant à la cantine. Je vous invite à le lire attentivement, à le compléter avant de le retourner en mairie **au plus tard le 30 juin 2026**, soit en version papier soit par messagerie à l'adresse suivante : cantine@villeneuvelesbouloc.fr

Je vous souhaite à tous de passer de très agréables vacances et vous prie de croire, Chers Parents, en l'expression de mes meilleures salutations.

Madame la Maire,
Sylvie

